



Fonctionnaires,

4 % d'augmentation en 2017

Ignorance, mensonge ou provocation ! ?

Le 18 septembre, le ministre Gérald Darmanin, a déclaré que les mesures fiscales du gouvernement permettront de procurer aux Français qui travaillent l'équivalent d'un 13^e mois à échéance 2022. Une annonce aussi peu crédible ne lui suffisant pas, il a ajouté : « les fonctionnaires n'ont pas de raison d'être inquiets... Il faut préciser que les agents publics connaîtront cette année une augmentation de leur rémunération proche de 4% : ce n'est pas toujours le cas chez les salariés du privé » (entretien au Monde repris par de nombreux médias).

La masse salariale, ce n'est pas de la rémunération !

Ce chiffre de 4 % d'augmentation pour 2017 est tellement incroyable que même le magazine Challenges, pourtant prolix en critiques anti-fonctionnaires, a relevé dans un article du 20 septembre que le ministre confondait masse salariale et augmentations de salaire, deux choses bien différentes...

Les 3,9 % d'augmentation de la masse salariale publique prévue en 2017 par la Cour des comptes agglomèrent nombre de paramètres comme les effectifs, les effets d'entrée/sortie d'agents, l'augmentation du point d'indice de + 0,6 % au 1^{er} février, les avancements et promotions, les cotisations salariales et patronales, etc.

Cette augmentation représente surtout l'effet report sur l'année 2017 des « mesurette » du précédent gouvernement pour faire oublier (avant la présidentielle et les législatives du printemps) à 5 millions d'électeurs potentiels les 7 milliards d'euros d'économies faites sur leur dos avec le gel du point d'indice de 2010 à 2016 ! Sans parler des 0,5 milliards annuels pris par PPCR avec l'arrêt des réductions d'ancienneté liées à la notation...

Puisque M. Darmanin a du mal avec les chiffres, en voilà un dernier plutôt édifiant : **Le poids des rémunérations de la Fonction Publique d'Etat dans le PIB était de 6,4 % en 2006, et il n'est plus que de 5,5 % en 2015. Voilà qui en dit long sur la réalité du « coût insupportable des fonctionnaires » martelé par M. Darmanin, la Cour des Comptes et consorts...**

Un salaire moyen inférieur à celui du privé depuis 2014

Pendant longtemps, les salaires furent plus élevés dans le secteur public que dans le secteur privé. Ce fut martelé dans les médias par les ultra-libéraux en tout genre, qui se gardaient bien d'en donner les véritables explications : âge moyen plus élevé, ancienneté de carrière plus longue, et surtout une population de cadres (enseignants, notamment) bien plus élevée.

Mais ce n'est plus le cas, suite aux politiques menées par les gouvernements Sarkozy et Hollande.

Rapport annuel sur la Fonction publique de 2016 : en 2014, le salaire net mensuel moyen est de **2 205 €** dans les 3 Fonctions publiques, alors qu'il est de **2 226 €** dans le secteur privé.

Toutes et Tous en GREVE mardi 10 octobre !

